

FERMETURE TEMPORAIRE DU PARC CHAMPÊTRE ET DU PARC DENIS :
PRÉSENCE DE GUÊPES DE SABLE

CANTLEY, 12 août 2013 - Par mesure de sécurité, la Municipalité de Cantley ferme temporairement le Parc Champêtre, situé sur la rue du Domaine-Champêtre, ainsi que le Parc Denis, situé sur la rue Denis, en raison de la présence de guêpes de sable.

Bien que ces guêpes soient peu agressives, le Service des loisirs, de la culture et des parcs surveille de près la situation. Des mesures de contrôles sont prises, telles que le tamisage et le râtelage du sable. L'extermination de ces insectes n'est pas recherchée, car ils jouent un rôle dans l'écosystème en chassant les insectes nuisibles, en plus de contribuer à la pollinisation des plantes.

La guêpe de sable est peu agressive et pique que très rarement. Noire et jaune, ou noire et blanche, elle mesure moins de 2 cm. Ces insectes solitaires ne fabriquent pas de nid, mais ils pondent leurs œufs directement dans le sable ou les sols sablonneux et secs. Bien que solitaires, elles peuvent être nombreuses à élire domicile et cohabiter au même endroit.

Forte de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1er janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. La municipalité compte plus de 10 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Pour plus de renseignements, visitez le www.CANTLEY.ca

-30-

Pour plus de renseignements :
Julie Labelle-Morissette
Agente aux communications
819 827-3434 poste 6838
communications@cantley.ca